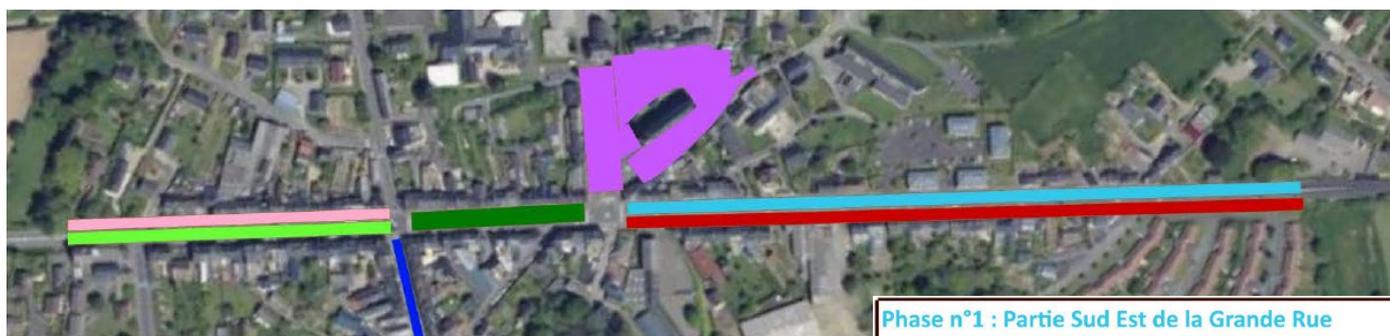


La commune entre dans les dernières phases des travaux d'aménagement des espaces publics, soit 2,5 hectares. Le planning initial de fin de chantier est maintenu, à savoir pour la fin du mois de juin 2023. L'entreprise qui effectue les travaux doit maintenir les accès aux commerces et services pendant toute la durée du chantier.

### PÉRIODE DU 11 AVRIL AU 15 MAI

<b>Phase Nord</b> (jusqu'au 14/04 inclus)	Sens unique de circulation descendant vers Avranches. Réouverture en double sens à compter du 14 avril inclus ( <i>plan de déviation en annexe</i> ).
<b>Phase Sud</b>	<b>Côté Ouest</b> : circulation et stationnement interdit. <b>Côté Est</b> : sens unique de circulation descendant vers Avranches.
<b>Rue du Manoir</b>	Double sens de circulation permettant l'accès au parking de la Place de la Mairie.
<b>Centre-bourg</b>	Sens unique de circulation descendant vers Avranches.
<b>Rue des Halles</b> (Cf. communiqué aux riverains pour une poche de stationnement supplémentaire)	Travaux du SDEM du 11 au 14 avril : double sens de circulation maintenue sur une seule voie. Route barrée à compter du 17 avril ( <i>plan de déviation en annexe</i> ). Un cheminement piétonnier sera mis en place pour accéder aux commerces.
<b>Rue du Bocage</b> (Cf. communiqué aux riverains pour une poche de stationnement supplémentaire)	Double sens de circulation, sans issue vers la Rue des Halles, permettant l'accès aux riverains, aux livraisons et aux 2 parkings ( <i>zone bleue Place Bassard, réservée aux usagers des commerces et services</i> ). Stationnement interdit le long de la voie.
<b>Rue du Haras</b> (Cf. communiqué aux riverains pour une poche de stationnement supplémentaire)	Double sens de circulation. Stationnement interdit le long de la voie.
<b>Rue des Diligences</b> (Cf. communiqué aux riverains pour une poche de stationnement supplémentaire)	Double sens de circulation, sans issue vers la Grande Rue, permettant l'accès aux riverains, aux livraisons et au cabinet dentaire. Stationnement interdit le long de la voie.

\*La communication sera réajustée pour la période de mi-mai à fin juin.



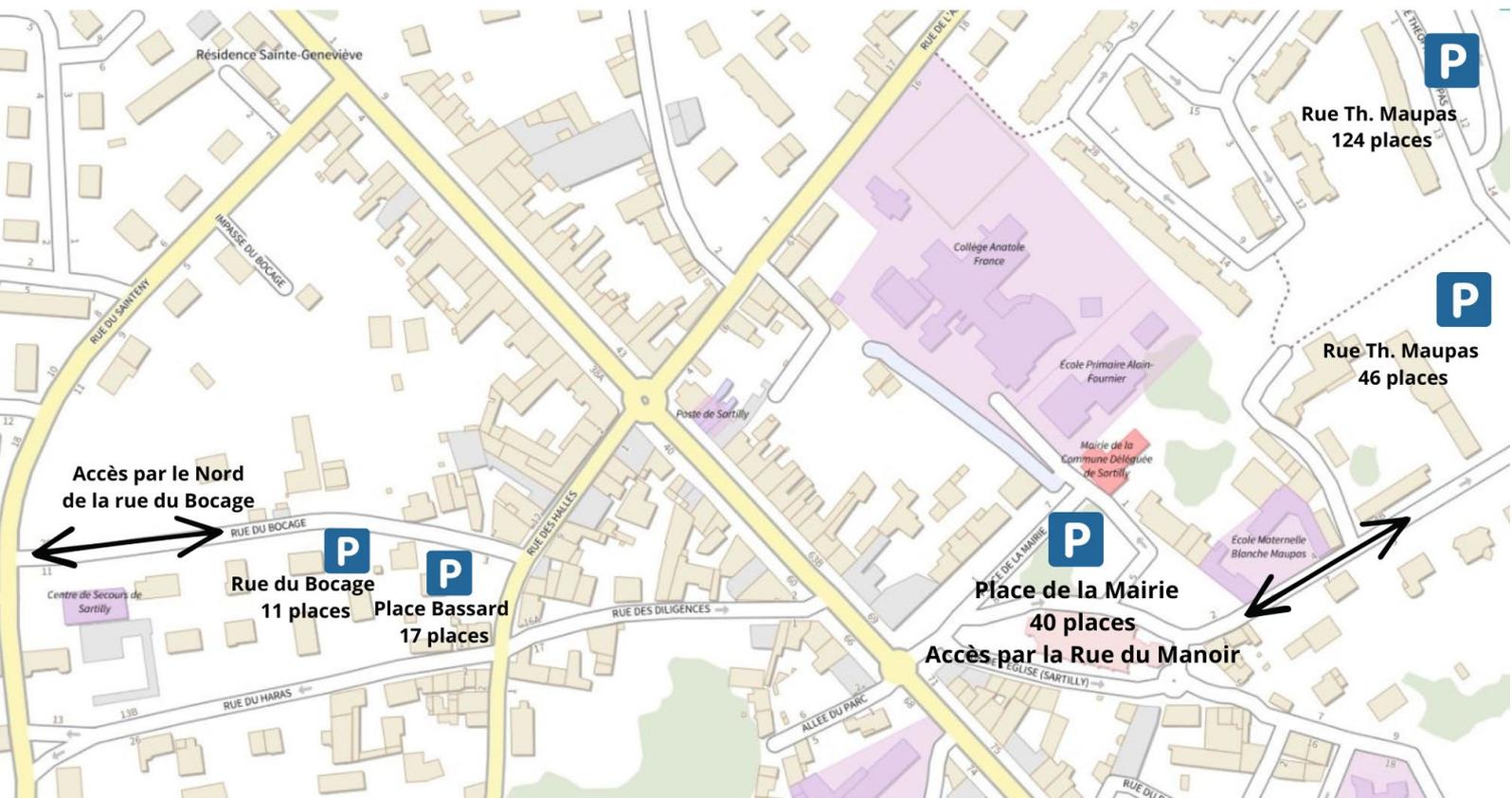
**LES COMMERCES ET SERVICES RESTENT OUVERTS  
DURANT LES TRAVAUX**



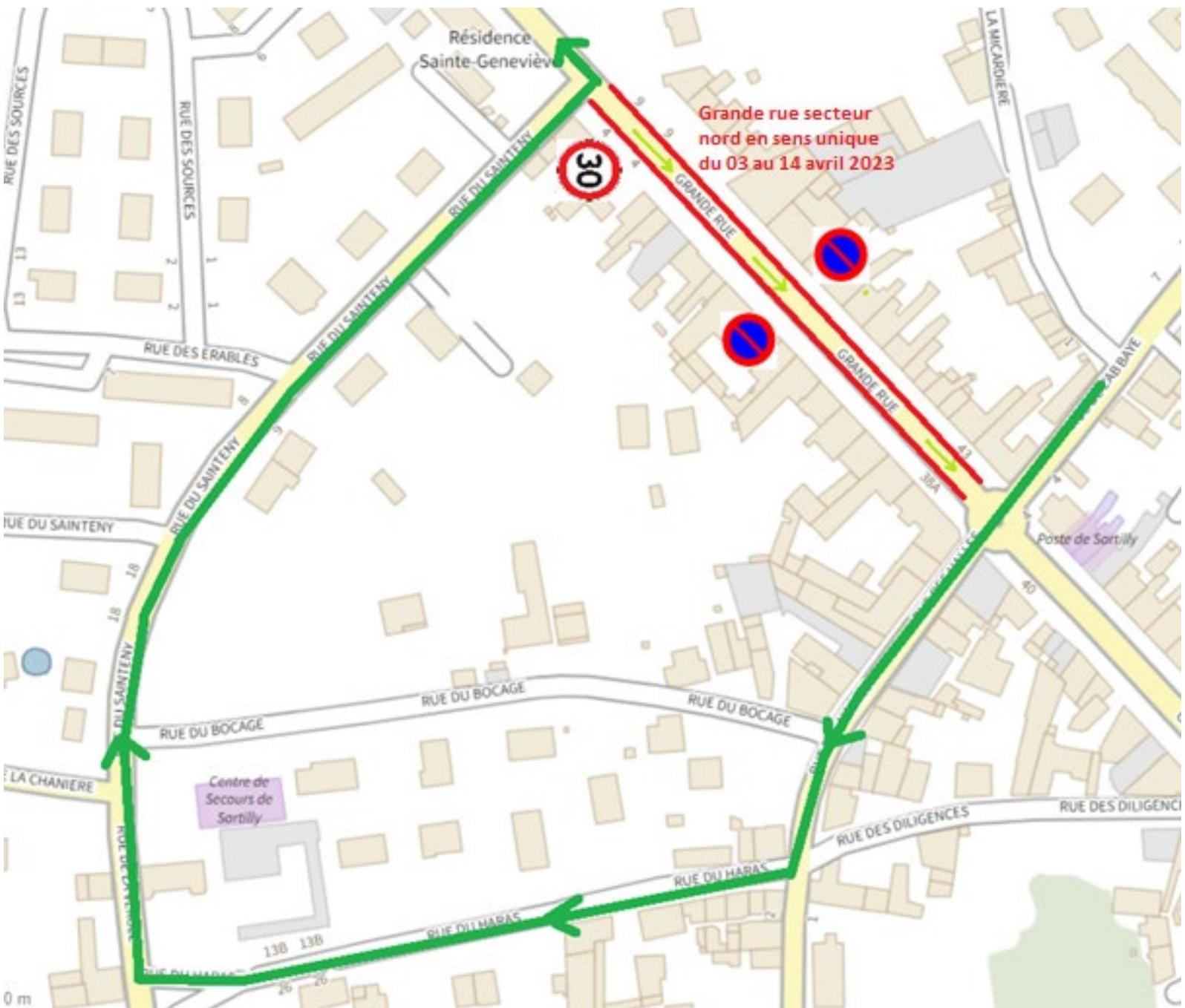
<b>Phase n°1</b> : Partie Sud Est de la Grande Rue
<b>Phase n°2</b> : Partie Sud Ouest de la Grande Rue
<b>Phase centre bourg</b>
<b>Phase n°3</b> : Partie Nord Est de la Grande Rue
<b>Phase n°4</b> : Partie Nord Ouest de la Grande Rue
<b>Phase unique</b> : Parvis Place de la Mairie
<b>Phase unique</b> : Rue des Halles

# POCHES DE STATIONNEMENT

De nouvelles places de stationnement sont disponibles sur la **Place de la Mairie** depuis le 31 mars dernier. Le parking est accessible par la Rue du Manoir, actuellement en double sens.

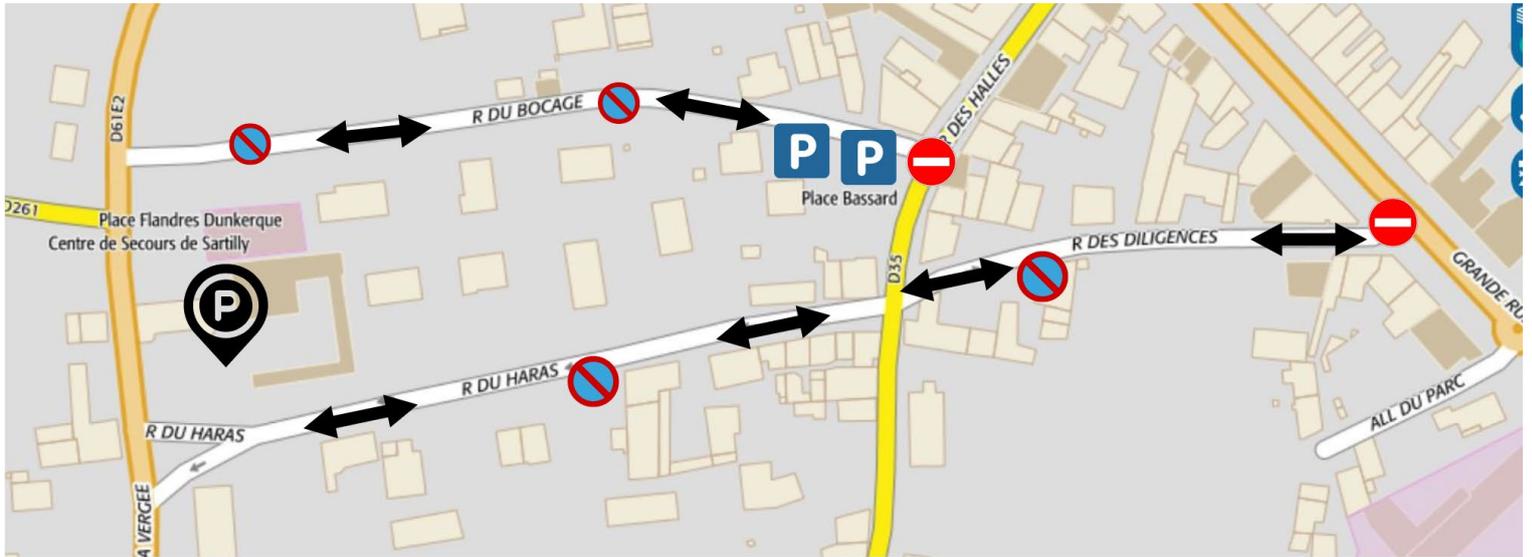


# Plan de déviation du 3 au 14 avril (Phase Nord en sens unique de circulation)





## Plan de circulation Rue du Bocage, Rue du Haras, Rue des Diligences et Rue des Halles



Poche de stationnement supplémentaire : parking du Haras réservé aux riverains de la Rue du Bocage, Rue du Haras, Rue des Diligences et Rue des Halles.